

Date d'émission 20-déc.-2015

Date de révision 28-déc.-2016

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit BAKOR BLUESKIN ADHESIVE

Autres moyens d'identification

Code du produit BK101
N° ID/ONU UN1133
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs ou enduits d'étanchéité
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

HENRY COMPANY
999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800
El Segundo, CA 90245-2716
Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise 800-486-1278
Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 800-424-9300
CHEMTREC: 703-527-3887
CANUTEC: 613-966-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect visqueux

État physique liquide

Odeur Fort Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

17.10458% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Hexane *	110-54-3	30 - 60
Acetone *	67-64-1	10 - 30
Synthetic Polymer Blend *	Propriétaire	10 - 30
Polymer Blend *	Propriétaire	1 - 5
Solvent naphtha, petroleum, medium aliphatic *	64742-88-7	1 - 5
Mineral oil *	8012-95-1	1 - 5
Bentonite *	1302-78-9	1 - 5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Produit contenant une huile minérale dont l'extrait DMSO est inférieure à 3 %, mesuré selon la méthode IP 346

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants premiers soins	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau. Somnolence. Vertiges.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Calmer la victime et la couvrir chaudement. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO₂, sable, terre, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.
---	---

Dangers particuliers associés au produit chimique

Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se répandront au niveau du sol et se retrouveront dans les zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres informations La pulvérisation d'eau peut réduire la vapeur, mais elle ne peut empêcher l'inflammation dans des espaces clos.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non combustible et transférer dans des contenants.

Méthodes de nettoyage Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m ³	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³
Acetone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³
Solvent naphtha, petroleum, medium aliphatic 64742-88-7	-	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m ³	-
Mineral oil 8012-95-1	TWA: 5 mg/m ³ inhalable fraction excluding metal working fluids, highly & severely refined TWA: 5 mg/m ³ inhalable fraction excluding metal working fluids	TWA: 5 mg/m ³	IDLH: 2500 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
Bentonite 1302-78-9	TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction	-	-

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
- Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<p>État physique Aspect Couleur</p>	<p>liquide visqueux bleu</p>	<p>Odeur Seuil olfactif</p>	<p>Fort Solvant Aucun renseignement disponible</p>
<p>Propriété pH Point de fusion / point de congélation Point d'ébullition / intervalle d'ébullition Point d'éclair Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité:</p>	<p>Valeurs Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible > 56 °C / 133 °F -28 °C / -18 °F > 1 Aucun renseignement disponible 13</p>	<p>Remarques • Méthode Méthode Tag en vase fermé</p>	

Limite inférieure d'inflammabilité	1	
Pression de vapeur	31 kPa	@ 25 °C
Densité de vapeur	2.8	
Densité relative	0.84	
Solubilité dans l'eau	légèrement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	233 °C / 451 °F	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	> 100 mm ² /s	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Non applicable	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	-	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
Solvant naphtha, petroleum, medium aliphatic 64742-88-7	> 5000 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	> 5.28 mg/L (Rat) 4 h
Mineral oil 8012-95-1	> 24 g/kg (Rat)	-	= 2062 ppm (Rat) 4 h
Bentonite	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

1302-78-9			
-----------	--	--	--

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Mutagenicité sur les cellules germinales Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Cancérogénicité La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % de DMSO, mesuré selon la méthode IP 346. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe I. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Polymer Blend	-	Group 3	-	-
Mineral oil 8012-95-1	A2	Group 1 Group 3	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.
STOT - exposition unique Organes cibles. Appareil respiratoire. Système nerveux central.
STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxicité chronique Éviter une exposition répétée.
Effets sur les organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système nerveux périphérique (SNP), Appareil respiratoire, Peau.
Effets neurologiques Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
Danger par aspiration Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	13,438.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	4,994.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	376.70 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	84,964.00 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

17.10819 % of the mixture consists of components(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Acetone 67-64-1	-0.24

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Hexane 110-54-3	Toxic Ignitable
Acetone 67-64-1	Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésifs
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 Dispositions particulières 149, B52, IB2, T4, TP1, TP8
 Désignation UN1133, Adhésives, 3, II
 Numéro du guide des mesures d'urgence 128

TMD

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésifs
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 Désignation UN1133, Adhésives, 3, II

IATA

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésives
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 Code ERG 3L
 Dispositions particulières A3
 Désignation UN1133, Adhésives, 3, II

IMDG

N° ID/ONU UN1133
 Nom officiel d'expédition Adhésives
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 EmS-N° F-E, S-D
 Désignation UN1133, Adhésives, 3, II, (-28°C c.c.)

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hexane - 110-54-3	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Hexane 110-54-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Acetone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Quartz - 14808-60-7	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hexane 110-54-3	X	X	X
Acetone 67-64-1	X	X	X
Solvent naphtha, petroleum, medium aliphatic 64742-88-7	X	-	-
Mineral oil 8012-95-1	X	X	X
Benzene, 1,2,4-trimethyl- 95-63-6	X	X	X
Quartz 14808-60-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Date d'émission 20-déc.-2015

Date de révision 28-déc.-2016

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique